

Ce que les études nous révèlent

29 février 2008

Division des affaires économiques et institutionnelles
Direction du développement économique et urbain

Innovation : un lien entre la propriété intellectuelle et les activités de R&D et d'exportation

Statistique Canada publie aujourd'hui une étude montrant que les entreprises qui utilisent un régime de propriété intellectuelle formel (brevet, marque de commerce, dessin) participent davantage à des activités de recherche et développement (R&D) et exportent plus que celles qui utilisent un régime de propriété intellectuelle informel (secret commercial, complexité de la conception, premier sur le marché).

L'étude «*Les exportateurs innovateurs et les régimes de propriété intellectuelle dans certaines industries de services : Résultats de l'Enquête canadienne sur l'innovation de 2003*» a examiné le rapport entre les droits de propriété intellectuelle et le rendement des entreprises dans le secteur des industries de services. L'étude a utilisé comme unités d'analyse des entreprises exportatrices innovatrices pour deux secteurs dynamiques d'industries de services, soit les technologies de l'information et des communications et certains services professionnels, scientifiques et techniques.

De façon générale, les exportateurs innovateurs ayant des régimes de propriété intellectuelle formels sont plus susceptibles d'avoir du personnel de R&D, d'avoir des activités internes et externes de R&D, et d'utiliser le personnel de R&D comme source d'information.

Pour ce qui est des activités d'exportation, ces entreprises sont plus susceptibles de tirer plus de la moitié de leurs revenus des exportations et de considérer le développement de marchés d'exportation comme un facteur important de succès pour leur entreprise. Les produits les plus innovateurs de ces entreprises sont considérés comme comportant un degré plus élevé de nouveauté que les produits les plus innovateurs des entreprises ayant des régimes de propriété intellectuelle informels. Cela peut être expliqué en partie par le plus grand investissement en R&D. Cette plus grande nouveauté pourrait améliorer l'avantage concurrentiel de l'entreprise sur le marché.

Pourcentage d'exportateurs innovateurs qui utilisent des régimes de propriété intellectuelle formels et informels, selon le groupe d'industries et le pourcentage des revenus tirés des exportations

	Exportateurs innovateurs	
	Régime de propriété intellectuelle formel	Régime de propriété intellectuelle informel
Technologies de l'information et des communications		
Ayant tiré plus de 50 % de leurs revenus des exportations en 2003	60,2%	19,5%
Certains services professionnels, scientifiques et techniques		
Ayant tiré plus de 50 % de leurs revenus des exportations en 2003	52,0%	23,1%

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation de 2003*.

Ces résultats vont en outre dans le sens des nouvelles orientations théoriques adoptées dans les ouvrages spécialisés sur l'innovation dans les services, dans les domaines de l'approche d'« intégration » et de l'approche de « positionnement stratégique ».

Source : Statistique Canada, « *Les exportateurs innovateurs et les régimes de propriété intellectuelle dans certaines industries de services : Résultats de l'Enquête canadienne sur l'innovation de 2003* », <http://www.statcan.ca/francais/freepub/88F0006XIF/88F0006XIF2008001.pdf>, consulté le 29 février 2008.